
Conférence défense du Conseil franco-britannique

2020

Dix ans après le traité de Lancaster House
L'avenir de la défense franco-britannique

Résumé Exécutif

La huitième conférence Défense du Conseil franco-britannique fut organisée en ligne le 26 novembre 2020. En dépit des défis posés par la pandémie de COVID-19, les membres de la communauté franco-britannique furent heureux de se retrouver et de réaffirmer – dix ans après la signature du traité de Lancaster House – leur engagement à maintenir leur relation bilatérale.

À l'échelon politique, ministres et responsables soulignèrent l'importance de la coopération franco-britannique, fondée sur des valeurs partagées et une histoire commune, et s'appuyant sur des intérêts mutuels. Un langage résolument penché sur l'avenir fut souvent utilisé pour décrire cette relation bilatérale et ses ambitions, tout en insistant sur les éléments propres à chaque pays qui ont conduit la France et la Grande-Bretagne à œuvrer ensemble, dont la culture expéditionnaire de leurs forces armées et leur statut en tant que forces nucléaires.

La conférence Défense du conseil franco-britannique

Les **similitudes entre les perspectives britanniques et françaises furent particulièrement apparentes lors des discussions stratégiques, qui démontrèrent une grande convergence de vues** sur des sujets tels que l'avenir du contrôle des armements en Europe, l'OTAN et les futurs défis technologiques. Les délégués eurent en outre le sentiment que la France et la Grande-Bretagne pourraient donner l'exemple et aider à façonner le paysage de la défense européenne, en maintenant la dynamique positive des budgets de la défense et en répandant leur culture nucléaire et expéditionnaire. À cet effet, la hausse importante des investissements dans la défense britannique, annoncée juste en amont de la conférence, fut l'objet de maintes conversations, nombreux étant ceux qui exprimèrent l'espoir que la coopération bilatérale pourrait s'en trouver renforcée.

Trois résultats majeurs du Traité de Lancaster House furent soulignés.

- Mme Florence Parly, ministre des Armées françaises, et Rt Hon Ben Wallace MP, Secrétaire d'État à la Défense britannique, annoncèrent **l'attribution du contrat de production pour le Programme franco-britannique conjoint MMCM (lutte antimines sous-marine)**. Les essais effectués en mer de ce système de déminage autonome, lancé en 2015, furent couronnés de succès en 2020, et ce en dépit de la Covid-19.
- **La force expéditionnaire commune interarmées (CJEF) a atteint sa pleine capacité opérationnelle.** Tous se félicitèrent de cet accomplissement et l'on pressentit même chez certains participants le désir de pouvoir déployer la CJEF si l'occasion s'en présentait. Loin de n'être qu'un simple outil militaire, la CJEF est aussi une plateforme qui permet de renforcer les rapports humains, la

compréhension mutuelle et l'interopérabilité entre la France et la Grande-Bretagne. Les deux chefs d'État-Major des armées ne manquèrent pas de souligner ce rôle actif dans l'institutionnalisation des relations opérationnelles.

- **Les deux parties s'unirent pour saluer le succès de la création du concept « One MBDA » et de la coopération dans le cadre du domaine des missiles.** Cet exemple d'intégration, unique en son genre et qu'incarne notamment la création de centres d'excellence industriels, fut à l'origine de projets concrets tels que la mise à niveau du SCALP/Storm Shadow ou le programme des missiles antinavire ANL/Sea Venom, dont les essais de tirs de qualification furent menés avec succès en 2020.

Le désir de coopérer dans des secteurs sensibles – qui relèvent souvent de la souveraineté nationale – rend les relations franco-britanniques dans le domaine de la défense d'autant plus spéciales. Ces relations sont parfaitement illustrées, dans le domaine du nucléaire, par la Déclaration de Chequers de 1995 et le Traité de Teutates. Les récentes annonces marquent une même tendance. Le programme MMCM de lutte antimines sous-marine jouera un rôle clé dans la dissuasion maritime. Les missiles antinavire ANL/Sea Venom serviront à protéger le groupe aéronaval du porte-avions britannique HMS Queen Elizabeth. Le SCALP/Storm d'aujourd'hui et les FMAN-FMC/FCASW (Futur Missile Antinavires/Futur missile de croisière) de demain sous-tendent, ces capacités souveraines de frappe en profondeur si cruciales.

La coopération au titre du Traité de Lancaster House renforça également la compréhension mutuelle entre les deux pays. L'intensification des échanges entre officiers, des réunions régulières, telles que le Forum stratégique anglo-français destiné aux officiers, ainsi qu'un déploiement conjoint, du Sahel au Grand Nord, renforcèrent davantage les liens bilatéraux forgés à l'échelle humaine. Politiquement, l'institutionnalisation de cette relation servit de point de référence pour encourager davantage la coopération alors que la chorégraphie régulière des réunions de haut niveau aida à préserver cet élan. En recrutant chaque année des membres appartenant aux forces militaires, le Programme Young Leader du CFB soutient efficacement cette dynamique.

Cette relation connaît toutefois certaines difficultés. Le Brexit a soulevé certaines questions concernant les domaines de prédilection de la coopération, et ce plus particulièrement alors que l'UE travaille actuellement à la mise au point d'instruments de défense industriels. Londres et Paris devront gérer les tensions apparentes entre une expansion du programme de souveraineté européenne et une plus grande coopération transatlantique. Il y a lieu de clarifier l'avenir des grands programmes de capacités – le FMAN-FMC/FCASW notamment – alors que l'éventualité de divergences continue d'assombrir l'horizon du SCAF (Système de combat aérien du futur)/Tempest.

Alors que la France et la Grande-Bretagne s'interrogent sur la façon de dynamiser leur coopération au cours de cette nouvelle décennie, les points suivants pourraient porter à réflexion :

- **À l'échelle politique, incorporer la relation bilatérale dans des réseaux de renforcement, tels que l'E3 ou l'Initiative européenne d'intervention (IEI), peut aider à la consolider.** Ces dix dernières années ont démontré les avantages de l'institutionnalisation de la relation. Il pourrait être utile d'en tirer les leçons pour la décennie à venir tout en abordant la question de collaborer avec d'autres partenaires. Ainsi, il pourrait être avantageux d'incorporer la relation bilatérale à d'autres voix poursuivant des objectifs communs. Un investissement accru dans l'IEI - qui suscite un profond intérêt des deux côtés de la Manche - pourrait constituer un excellent point de départ.
- **Une meilleure visibilité de la relation bilatérale en garantirait le soutien politique à long terme.** Il serait bon de familiariser l'opinion publique aux avantages de la coopération franco-britannique, en s'appuyant notamment sur les déploiements conjoints emblématiques, peut-être sur la CJEF, et sur les projets industriels clés. La pandémie de Covid-19 ayant quelque peu dérangé les célébrations du 10e anniversaire du Traité de Lancaster House, assurer la visibilité des engagements pris sur les dix ans à venir pourrait consolider la relation bilatérale.
- **Élargir les déploiements opérationnels conjoints.** On a constaté que les déploiements opérationnels conjoints renforçaient l'interopérabilité et la compréhension tout en aidant à répartir la responsabilité de la sécurité collective. Au vu de la CJEF désormais prête à intervenir, des nouveaux porte-avions britanniques, d'un intérêt marqué et partagé pour la région indopacifique et de la nouvelle flambée des hostilités au Sahel, les occasions d'engager des opérations conjointes abondent.
- **Les conversations révélèrent une appétence à collaborer plus avant dans les domaines de l'espace et du cyber,** domaines aussi essentiels l'un que l'autre en cette époque où les grandes puissances rivalisent de plus belle. Malgré la grande expertise que la France et la Grande-Bretagne ont démontrée dans ces deux domaines, ils restent encore peu développés à ce jour.
- **En outre, la discussion sur la question de l'innovation révéla des pistes prometteuses de coopération.** En effet, elles mirent en évidence le fait que le Royaume-Uni et la France affichent à présent des états d'esprit communs - notamment sur le rôle clé que joue l'innovation civile -, qu'ils avaient adopté des structures similaires et construit des outils comparables, tels que les fonds d'investissement. Les deux pays bénéficient aussi de nouvelles marges de manœuvre budgétaires. Tous ces facteurs confondus pourraient ouvrir la voie vers une coopération plus élargie en matière d'innovation.

La Conférence défense du Conseil franco-britannique

La huitième édition de la Conférence défense du Conseil franco-britannique (CFB) a eu lieu le 26 novembre 2020 sur le thème de : « Dix ans après le Traité de Lancaster House - L'avenir de la défense franco-britannique ». Organisée par le Conseil franco-britannique depuis les Accords de Lancaster House en 2010, cette conférence s'est établie comme une plateforme d'échanges de référence autour des relations entre la France et le Royaume-Uni dans le secteur de la défense. Elle rassemble aujourd'hui des représentants de la haute administration civile et militaire, des milieux parlementaire, industriel et académique des deux côtés de la Manche. Ses objectifs principaux sont de forger des relations nouvelles et de renforcer la compréhension mutuelle entre les deux pays dans le domaine de la défense. Elle est soutenue par les ministères de la Défense français et britannique. En 2020, elle a été financée par le ministère des Armées ainsi que par ses généreux partenaires commerciaux Airbus et MBDA.

Conférence Défense 2020

Jeudi 26 novembre 2020

Dix ans après le Traité de Lancaster House L'avenir de la défense franco-britannique

EN LIGNE

La conférence défense 2020 organisée par le Franco-British Council /
Le Conseil franco-britannique eut lieu le jeudi 26 novembre en ligne.

Allocution de bienvenue par Hervé Mariton, ancien ministre et Président du Conseil franco-britannique en France

Discours d'ouverture par Mme Florence Parly, ministre des Armées et
The Rt Hon Ben Wallace MP, Secrétaire d'État à la Défense britannique

Premier sujet de discussion : Quelle est notre nouvelle ambition opérationnelle ?

Présentations par le Général François Lecointre, Chef d'état-major des Armées et
le Général Sir Nick Carter, Chef d'état-major de la défense

Deuxième sujet de discussion : Construction des équipements de demain

Présentations par Jeremy Quin MP, ministre des Marchés publics de la défense,
et M. Joël Barre, Direction générale de l'armement

Discours d'ouverture par Airbus et MBDA la perspective industrielle

Antoine Bouvier, Head of Strategy, Mergers & Acquisitions and
Public Affairs d'Airbus Éric Béranger, Chief Executive Officer (PDG), MBDA

Session de networking en ligne

Une vision académique : L'évolution de la Défense franco-britannique, suivi de Questions-Réponses

Dr Alice Pannier, Chercheuse, Responsable du programme Géopolitique des technologies,
Institut Français des Relations Internationales

Troisième sujet de discussion : Une voix commune dans les débats géostratégiques

Présentations par Mme Alice Guitton, DGRIS et
Angus Lapsley, Directeur Général Stratégie et international

La perspective diplomatique

Discours de Lord Edward Llewellyn, Ambassadeur du Royaume-Uni en France et
de Mme Catherine Colonna, Ambassadrice de France au Royaume-Uni

Quatrième sujet de discussion : Innovation, Relever les défis de demain

Introductions par M. Emmanuel Chiva, Directeur de l'Agence de l'innovation de défense,
et Clare Cameron, directrice de l'innovation de défense

Allocution de clôture par Lord Peter Ricketts, ancien Ambassadeur britannique en France et
Président du Conseil franco-britannique au Royaume-Uni

AIRBUS **MBDA**
MISSILE SYSTEMS

Dix ans après le traité de Lancaster House - L'avenir de la défense franco-britannique



Hervé Mariton, Président du Conseil franco-britannique en France ouvre la conférence

Hervé Mariton, Président du Conseil franco-britannique en France, déclara officiellement ouverte la Conférence Défense en ce dixième anniversaire du Traité de Lancaster House. Il passa en revue les succès et les échecs de la coopération de défense au cours de ces dix dernières années, soulignant à la lumière de ces constatations

l'importance de cette conférence pour l'avenir. Il rappela qu'il était primordial de s'assurer que les mécanismes de cette coopération ne soient pas entravés et qu'aucun éloignement non intentionnel ne s'instaure entre les deux pays, et ce plus particulièrement après le Brexit.

M. Mariton parla de l'étroite coopération qui, de toute évidence, relie la France et le Royaume-Uni. Ces deux nations sont non seulement des puissances nucléaires, membres permanents du Conseil de Sécurité, mais elles s'engagent aussi à défendre leurs territoires voisins et partagent une même vision quant aux menaces et aux enjeux stratégiques auxquels elles sont confrontées.

Le monde a bien changé depuis 2010 et la coopération franco-britannique est plus précieuse que jamais. À ce sujet, M. Mariton nous adressa une mise en garde : il nous faut apprendre et comprendre sur quelles bases cette relation continuera d'exister quand le Royaume-Uni aura quitté l'Union européenne avec toutes les conséquences politiques et industrielles qu'entraînera ce départ, se félicitant toutefois des nouvelles initiatives, telles que la création en 2018 du conseil ministériel pour la Défense franco-britannique.

Mme Florence Parly, ministre française des Armées, entama son discours d'ouverture en remerciant le Conseil franco-britannique d'avoir organisé cette conférence virtuelle qui, selon elle, est une importante plateforme d'échanges permettant l'émergence de nouvelles idées.

Mme Parly rappela à l'assistance que la relation de défense franco-britannique n'est évidemment pas apparue subitement à la suite du Traité de Lancaster

House en 2010, mais plutôt qu'elle est le fruit d'une histoire commune marquée, durant le siècle écoulé, par tant de guerres et de batailles menées ensemble pour défendre des valeurs partagées.



Mme Florence Parly, ministre des Armées

Au niveau opérationnel, elle mentionna la nouvelle force expéditionnaire commune interarmées (CJEF) franco-britannique, devenue pleinement opérationnelle cette année. Il s'agit là de l'aboutissement d'un programme d'entraînement et de montée en puissance lancé il y a dix ans, qui offre aujourd'hui la possibilité d'intervenir ensemble s'il le faut sur terre, sur les mers ou dans les airs. Mme Parly évoqua plusieurs opérations qui ont réuni les forces françaises et britanniques sur le terrain : au Sahel, avec la poursuite du déploiement de 3 Chinook britanniques en soutien de l'opération Barkhane et de la MINUSMA, en Estonie, où la France contribuera de nouveau au dispositif eFP de l'OTAN, à partir de mars 2021 avec le Royaume-Uni, et au Levant, où les deux forces armées sont déployées côte à côte dans le cadre de la coalition internationale contre Daesh. Enfin : les deux pays cordonnent de plus en plus étroitement leurs déploiements maritimes.

Mme Parly se félicita des progrès prometteurs réalisés dans l'intégration de MBDA des deux côtés de la Manche. Lorsqu'en 2015, la France et le Royaume-Uni ont signé l'accord intergouvernemental soutenant la mise en œuvre du concept « one MBDA », les deux pays ont accepté un principe de rationalisation industrielle jamais vu en Europe. La ministre ajouta que ce modèle avait fait ses preuves, étayant ses propos en prenant l'exemple du programme Anti-Navire Léger (Sea Venom) qui bénéficie pleinement de cette coopération industrielle.

Enfin, la dissuasion et la coopération nucléaires sont au cœur du partenariat franco-britannique. Il ne saurait y avoir de plus grande marque de confiance que cette volonté de travailler conjointement dans ce domaine souverain. La mise en place d'installations communes à Valduc Aldermaston est la preuve éclatante du haut niveau de confiance atteint entre les deux pays.

La ministre a estimé que ces avancées illustrent la force de notre partenariat – plus que jamais nécessaire alors que nous sommes confrontés à une dégradation de l'environnement stratégique. Les menaces terroristes continuent de peser sur nos deux sociétés, la compétition stratégique désinhibée est devenue la nouvelle grammaire des relations internationales, l'érosion de l'ordre international s'accélère. Autant de phénomènes que l'on peut constater dans la remise en question des principaux traités sur la limitation des armements ou, de façon moins spectaculaire mais encore plus insidieuse, dans les violations

quotidiennes du droit international dans le cadre, par exemple, du droit de la mer.

Mme Parly appela les deux pays à poursuivre et à intensifier la relation bilatérale de défense en faisant preuve d'encore plus d'ambition pour la prochaine décennie. Dans les domaines de coopération actuels, elle ajouta que la France et le Royaume-Uni pourraient explorer de nouvelles synergies pour renforcer la protection des intérêts des deux pays dans l'espace et le cyberspace.

La ministre reconnut qu'il existe certaines divergences entre les deux pays. À l'OTAN, par exemple, la présentation imminente du rapport du Groupe de Réflexion stratégique élaboré à la demande du Président Macron devrait être l'occasion d'engager une réflexion commune au sein de l'OTAN, en lien avec les autres Alliés. Mme Parly ajouta qu'il serait essentiel de définir les contours d'une relation entre l'Union européenne et le Royaume-Uni qui permettra aux deux parties de contribuer ensemble à la sécurité de l'Europe.

Mme Parly aborda ensuite la question de l'Initiative européenne d'Intervention, se félicitant du rôle actif joué par le Royaume-Uni. Elle conclut en comparant la relation qui unit les deux pays à un tango : « elle est rythmée, les pas ne sont jamais fixés à l'avance, c'est à nous de les esquisser ensemble et les répéter sans cesse, mais nous avançons dans la même direction, avec énergie et avec envie ».



Dans son discours d'ouverture, **le très honorable Ben Wallace**, MP, Secrétaire à la Défense, déclara que la France était le partenaire le plus important en matière de défense en Europe.

The Rt Hon Ben Wallace MP

Il rappela que novembre 2020 marquait dix ans depuis la signature des traités de Lancaster House mais aussi 80 ans depuis le célèbre discours de « L'Appel du 18 juin » prononcé par le général de Gaulle à la radio de Londres au cours duquel il fit la promesse en ces termes mémorables : "Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra jamais ».

Le secrétaire d'État Ben Wallace assura à l'audience que le Royaume-Uni a toujours partagé l'engagement passionné du général de Gaulle et par là de la France entière à savoir le respect de la liberté. Le Secrétaire à la Défense souligna que les deux pays, en tant que membres influents de l'OTAN et contributeurs clés de l'Initiative Réactivité de l'Alliance, partageaient un même engagement vis-à-vis du maintien de la sécurité continentale. Il exhorta le R.-U. et la France à aider l'OTAN à se préparer aux impératifs de demain – en prenant conscience de l'intention évidente et de la

puissance grandissante des adversaires et des moyens révolutionnaires dont ils disposent en utilisant des nouvelles technologies et des modi operandi inédits pour s'assurer un avantage concurrentiel.

« Tout comme vous, nous observons les manœuvres de nos adversaires à l'échelle mondiale, qui défient le système international - de Churchill et de de Gaulle - et les valeurs qui les soutiennent : liberté, justice et tolérance. Et, tout comme vous, nous ne nous contentons pas de parler de nos intérêts mais d'agir en conséquence », affirma-t-il.

Le Secrétaire d'État se félicita également de l'enveloppe supplémentaire de 24,1 milliards de livres sterling de dépenses militaires octroyée au Royaume-Uni sur les quatre prochaines années pour moderniser les forces armées - la plus forte augmentation depuis la fin de la guerre froide - avec des investissements dans les nouveaux domaines tels que la prospérité de l'ère informatique, en surdéveloppant les efforts en matière de R&D et en nous préparant à manœuvrer dans un nouveau monde où la concurrence est en constante évolution.

Il précisa que : « Nous voulons que le R.-U. soit une nation qui ait confiance en sa valeur, qui soit proactive, qui soit capable de résoudre les problèmes et de partager les contraintes, qui soit prête à relever les défis et à influencer et partager les opportunités que lui offre 2020, et ce aux côtés de nos alliées et amis. Dans ces conditions, attendez-vous à découvrir un « Global Britain » (une Grande-Bretagne mondiale) plus présent, davantage déployé et projeté à l'avant et occupant un rôle plus actif sur la scène internationale ».

Le Secrétaire Wallace nous expliqua comment, à l'occasion de l'anniversaire des Traités de Lancaster House quelques semaines auparavant, le R.-U. et la France ont annoncé que la Force expéditionnaire commune interarmées (CJEF) fonctionne à présent à pleine capacité. Ainsi, les Forces armées des deux pays sont capables de déployer conjointement une force expéditionnaire de plus de 10 000 hommes, soit une force à même de mener des missions polyvalentes allant de l'aide humanitaire aux opérations complexes de combat de haute intensité. Le Secrétaire à la Défense déclara qu'il était convaincu qu'il ne s'agissait là que d'un début. Le Royaume-Uni se lance dans une modernisation générationnelle de ses Forces armées et il invita les deux pays à faire en sorte que ce soit la Force expéditionnaire commune interarmées qui se positionne au premier plan dans les domaines cybernétique, spatial, du partage du renseignement, et dans l'intégration multidomaine.

Le Sommet R.-U.-France 2021 représente aux yeux du Secrétaire à la Défense le moment de chercher et d'étudier les futures ouvertures et perspectives et de les saisir. Le Secrétaire Wallace rappela à son auditoire comment, dix ans auparavant, le R.-U. et la France ont fait part de leur ambition dans le cadre de Lancaster House de déployer une capacité de frappe aérienne intégrée. Ce projet verra le

jour l'année prochaine quand les porte-avions HMS Queen Elizabeth et le Charles de Gaulle navigueront ensemble pour la première fois. Il ajouta : « la preuve en est que, dans ce monde instable et incertain, nos nations continueront à maintenir allumée la flamme de la liberté ».

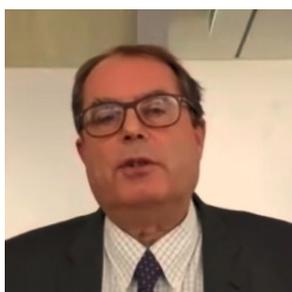
Mme Parly et le Secrétaire d'État Ben Wallace profitèrent de la Conférence pour annoncer la notification du contrat de production du programme franco-britannique de guerre des mines (Maritime Mines Counter Measures - MMCM). Ce programme développé conjointement est une révolution dans la guerre des mines : il rendra le travail des opérateurs plus facile et plus efficace, il éloignera les plongeurs de la menace. Le programme MMCM

appuiera directement la mise en œuvre des forces de dissuasion et contribuera donc à garantir la souveraineté des deux pays. Mme Parly termina en affirmant qu'il s'agissait là de « la preuve, s'il en fallait, que joindre nos forces ne signifie pas forcément menacer notre indépendance ».

Non seulement ce programme représente une avancée décisive de l'aptitude de la France et le R.-U. à détecter et à neutraliser les mines marines, mais il permet aussi de créer des emplois, est source de prospérité et assurera l'ouverture permanente de voies maritimes vitales, - réduisant par-là les risques auxquels sont exposés les navires et les marins.

La Perspective Industrielle

Éric Béranger, Chief Executive Officer, MBDA and Antoine Bouvier, Head of Strategy, Mergers & Acquisitions and Public Affairs at Airbus.



Antoine Bouvier, Head of Strategy, Mergers & Acquisitions and Public Affairs d'Airbus

Abordant le sujet de la perspective industrielle, **Antoine Bouvier**, responsable des Affaires publiques chez Airbus, s'exprima sur la capacité d'Airbus à atteindre la remarquable position de leader dans les domaines de l'aéronautique, de la défense et spatial en Europe au cours des cinquante dernières années, en s'appuyant

sur des technologies de pointe. Mais il évoqua également les défis auxquels est confronté le secteur aéronautique durant la crise liée à la COVID-19 ; cette situation devant absolument être exploitée pour transformer le secteur. Il mentionna la question du Brexit, mais en suggérant la nécessité de maintenir la participation du Royaume-Uni en tant qu'acteur clé de la construction de programmes multilatéraux. Question défense, il déclara que le Royaume-Uni et la France s'étaient fixés des objectifs ambitieux en matière de sécurité et se félicita de la hausse de financement sans précédent découlant de la récente Revue intégrée du Royaume-Uni et du plan transformateur Ambition 2030 de la France.



Éric Béranger, Chief Executive Officer (PDG), MBDA

Éric Béranger, PDG de MBDA, expliqua comment l'histoire de MBDA est étroitement liée à la relation franco-britannique. Le Traité de Lancaster House a apporté une dimension stratégique supplémentaire en instaurant un socle politique et institutionnel sous le concept One-

MBDA et placé sous le contrôle d'un accord intergouvernemental. Le fait d'éviter une duplication onéreuse et de regrouper les capacités de fabrication garantissent que le Royaume-Uni et la France peuvent avoir un accès absolu à une industrie militaire complexe, efficace et abordable. M. Béranger expliqua comment cette politique a amélioré la performance de MBDA et lui a permis de devenir un chef de file mondial jouant un rôle essentiel dans les industries de la défense, aussi bien au Royaume-Uni qu'en France. Ce dispositif One-MBDA a abouti à l'élaboration de programmes communs et à la demande de produire des technologies communes dans le contexte d'une initiative de financement de travaux de recherche conjointe appelée Complex Weapon Innovation and Technology Partnership (Innovation en matière de systèmes d'armement complexes et partenariat technologique). Il conclut en remerciant le Conseil franco-britannique d'avoir eu l'amabilité d'accueillir la Conférence Défense en cette époque où la construction d'une nouvelle relation entre le Royaume-Uni et la France est plus essentielle que jamais.

AIRBUS

MBDA
MISSILE SYSTEMS

Une vision Académique : L'évolution de la Défense franco-britannique

Dr Alice Pannier, Chercheuse, Responsable du programme Géopolitique des technologies, Institut Français des Relations Internationales (IFRI), Paris



Dr. Alice Pannier parla de ses recherches sur la coopération franco-britannique et de son livre intitulé « Rivals in Arms ». La France et le Royaume-Uni ont tant d'intérêts communs qu'il n'y a pas d'autre solution que de travailler ensemble. Ses recherches portaient sur la façon dont les composantes des Traités de Lancaster House ont été mises en œuvre, notamment la création de la Force expéditionnaire commune interarmées, l'intervention en Libye en 2011 et la coopération industrielle à travers la création du dispositif « One-MBDA ».

Elle identifia les quatre défis à surmonter pour arriver à concrétiser toute coopération : construire un intérêt commun, coordonner les organes nationaux impliqués (gouvernementaux, industriels ou diplomatiques), convenir des coûts et gains, et articuler la coopération bilatérale et les relations avec des tierces parties. Dans le cas du Royaume-Uni et de la France, certaines relations ont une incidence sur la manière dont les deux pays peuvent coopérer. La « relation spéciale » entre le Royaume-Uni et les États-Unis et la relation de la France avec l'Allemagne sont autant d'exemples de la façon dont d'autres partenariats influent sur la coopération entre le Royaume-Uni et la France. Parfois, ce type de situation est résolu grâce à des modèles hybrides qui construisent des ponts entre relations bilatérales et multilatérales, par le biais soit de l'OTAN, soit de l'E3 ou encore d'autres formats.

La France et le Royaume-Uni ont noué et géré leur partenariat à travers les traités de Lancaster House et en organisant régulièrement des sommets bilatéraux pour maintenir la participation de toutes les parties associées. Grâce à ce processus, qui s'est institutionnalisé dans les deux pays, il est impossible de revenir en arrière.

Groupes de discussion

Les groupes de discussion ont permis aux participants d'examiner de façon détaillée quatre thèmes identifiés par les ministères de la Défense français et britannique comme étant pertinentes pour le développement de la politique actuelle et la définition des axes de travail futurs. Chaque session fut présentée et animée par des membres du programme Young Leaders franco-britannique.

GROUPE DE DISCUSSION 1

Premier sujet de discussion :

Quelle est notre nouvelle ambition opérationnelle ?

Présentations par



Général François Lecointre, Chef d'État-Major des Armées



General Sir Nick Carter, Chef d'état-major de la défense

Les deux chefs d'état-major se sont exprimés ensemble pour faire le bilan des 10 dernières années et ouvrir sur l'avenir de la coopération opérationnelle.

Le Général François Lecointre ouvrit le premier sujet de discussion en invitant la France et le Royaume-Uni à poursuivre ensemble leur travail dans le domaine de la défense et de la sécurité, et à approfondir les liens qui unissent les deux pays.

Alors que le Royaume-Uni quitte l'Union européenne, il se demanda s'il y avait lieu de s'inquiéter de l'impact du Brexit sur la coopération militaire entre la France et le Royaume-Uni. Il conclut que ces inquiétudes lui semblaient infondées. À son avis, la coopération militaire franco-britannique, qui repose sur de solides fondations, reste primordiale. Les projets que les deux pays ont menés conjointement, les liens qu'ils ont tissés au fil des ans, leurs ambitions partagées et leur proximité géographique sont autant de garanties de la solidité de cette coopération, quelles que soient les retombées politiques du Brexit. Les engagements communs des dix dernières années (Libye, Etats baltes à travers l'enhanced Forward Presence, Levant, Sahel, la protection des espaces aériens et maritimes) montrent combien les deux pays ont des intérêts similaires, qui subsisteront à l'avenir et devraient donc nous inciter à poursuivre notre coopération.

Le General Sir Nick Carter fit part de la fierté qu'il éprouvait à l'idée que la force expéditionnaire commune interarmées (CJEF), mise en place dans le cadre du Traité de Lancaster House, est à présent pleinement opérationnelle, en dépit des contraintes qu'impose la COVID. Mais il ne s'agit là que de la fin du commencement. Le prochain défi sera de faire de la CJEF une capacité multi domaine qui

englobe l'espace et le cyber.

Plus que de simples quartiers généraux et contingents prêts à intervenir, la CJEF constitue avant tout un cadre d'interopérabilité et un outil de développement d'une coopération militaire encore plus étroite. Le Chef d'état-major de la défense put constater ce rapprochement récemment au Mali, où les deux pays combattent côte à côte un extrémisme violent.

Le contexte stratégique est dynamique et complexe, défini par l'instabilité et exacerbé par la COVID. Revenant sur le sujet de l'extrémisme, le Général Carter affirma que ce mouvement compromet la cohésion des pays africains fragiles, alimente les flux migratoires et offre un paravent au crime organisé.

Il poursuit en méditant sur cette époque où les grandes puissances – effectives et potentielles – rivalisent en permanence dans des combats que l'on pourrait presque qualifier de guerres. Les États utilisent les armes, tactiques et techniques de pointe dont ils disposent à présent grâce à l'omniprésence de l'information ainsi qu'aux technologies qui évoluent à un rythme effréné. Ces réalités nouvelles modifient la physionomie de la guerre et le caractère des politiques.

Dans ce climat de rivalité constante, ce n'est pas uniquement à l'échelon géographique que les deux pays doivent agir ensemble, mais ils doivent également collaborer dans les cinq grands domaines (à savoir la défense terrestre, maritime, aérienne, cybernétique et spatiale), et ce avant que n'éclatent d'éventuels conflits. Tels sont les défis lancés par le nouvel environnement international, et tels sont les défis que ces deux alliés sont prêts à affronter ensemble.

GRUPE DE DISCUSSION 2

Deuxième sujet de discussion :

Construire des équipements pour le futur

Présentations par



Jeremy Quin
MP, ministre
des Marchés
publics de la
défense

Jeremy Quin MP ouvrit le deuxième sujet de discussion sur la construction des équipements de demain, en examinant la coopération franco-britannique dans le domaine des équipements de défense et de l'armement qui constituait l'un des thèmes principaux du Traité de Lancaster House, pour devenir un pilier de cette relation bilatérale renouvelée. Il ajouta qu'il était essentiel de poursuivre ce travail. Principaux acteurs militaires en Europe, le Royaume-Uni et la France représentent à eux deux environ 40 % des dépenses militaires européennes et plus de 60 % des investissements en recherche et technologie, contribuant ainsi au soutien de l'industrie européenne de la défense et de la sécurité.

Le ministre se félicita de l'investissement supplémentaire consenti à la recherche et au développement militaire, d'un montant de 1,5 milliard de livres sterling, récemment annoncé par le Premier ministre britannique. Cet investissement permettra de développer des compétences de haut niveau dans les domaines de la science et de la technologie et garantira l'avance technologique des forces armées britanniques, leur fournissant les outils nécessaires pour lutter efficacement contre les menaces d'aujourd'hui et de demain.

Joël Barre prit la parole en évoquant la planification d'une enveloppe budgétaire dédiée à la défense d'un montant de 39,2 milliards d'euros pour 2021, ce qui représente une augmentation de 5 % des dépenses de l'année 2020, traduisant l'effort consenti par le gouvernement pour la Défense.

Le délégué poursuit en soulignant que la relation bilatérale franco-britannique est solide et fondée pour le domaine des missiles sur l'engagement pris en 2010 de faire de MBDA la première société d'Europe de production de ce domaine hautement



Joël Barre,
Direction
générale de
l'Armement

sophistiqué. Cet engagement s'est concrétisé par un accord intergouvernemental en 2016 et soutient l'interdépendance entre les deux pays en matière d'armes hautement complexes.

La coopération bilatérale s'est ainsi traduite par le programme commun des missiles antinavire Sea Venom/ANL qui équipera les hélicoptères Wildcat de la Royal Navy dès 2021 et les futurs hélicoptères légers français à partir de 2026 dans le cadre du programme des missiles antinavire Sea Venom/ANL. Le délégué évoque aussi dans ce domaine le programme FCASW qui vise à remplacer les systèmes SCALP et STORMSHADOW à l'horizon 2030 : le lancement de l'Assessment Phase en 2021 sera un jalon essentiel pour ce programme stratégique. Ce programme nécessite encore un renforcement des échanges entre les deux pays pour en faire un succès auxquels la France et le Royaume-Uni tiennent particulièrement.

Les projets bilatéraux convenus au Lancaster House sont désormais une réalité ; en fait, au cours des deux dernières années, les deux pays ont œuvré de concert à l'identification de nouvelles occasions de travailler ensemble pendant la prochaine décennie. Ces projets visent à renforcer le travail en collaboration, à améliorer l'efficacité opérationnelle et à encourager l'interopérabilité.

Les deux intervenants confirmèrent que le Traité de Lancaster House constitue encore et toujours une base solide à la coopération future des deux nations et, en préparation du Sommet franco-britannique de 2021, les deux pays ont convenu d'établir un cadre destiné à consolider le partenariat au cours de la prochaine décennie. Les réflexions porteront plus particulièrement sur la façon d'améliorer l'intégration et l'interopérabilité alors que le monde se prépare à affronter les

GRUPE DE DISCUSSION 3

Troisième sujet de discussion :

Une voix commune dans les débats géostratégiques

Présentations par



Mme Alice
Guitton,
DGRIS



Angus Lapsley,
Directeur Général
Stratégie et
international

À l'occasion du troisième sujet de discussion, **Angus Lapsley** et **Alice Guitton** discutèrent de l'importance d'une voix commune dans les débats géostratégiques, examinant ensemble les implications d'une autonomie stratégique pour la France et pour le Royaume-Uni.

Selon eux, il est impératif que les Européens contribuent de manière permanente à la préservation de la stabilité stratégique en Europe. Ils soulignèrent le besoin de partager étroitement leurs perspectives stratégiques sur les enjeux liés aux domaines spatial, cyber, opérationnel, nucléaire et industriel.

Sur les potentielles conséquences d'un repositionnement britannique en Europe post-Brexit, Angus Lapsley a encouragé le Royaume-Uni et la France, en collaboration avec les États-Unis, à développer une indépendance sélective, qui laisserait aux États une certaine liberté d'action dans un esprit permanent de dialogue et de collaboration. Alice Guitton plaida en faveur d'un approfondissement de la coopération franco-britannique, en lien avec les partenaires européens, notamment dans le domaine industriel afin de réduire les duplications et la fragmentation existante des BITD. Il fallait en parallèle chercher une meilleure coordination des processus de développement capacitaire de l'UE et de l'OTAN, dans un souci de complémentarité.

Revenant sur l'OTAN de manière plus générale, ils convinrent que - même si l'organisation continue d'assumer en premier lieu sa mission de défense et de dissuasion -, son rôle évolue à l'aune du Concept de Dissuasion et de Défense de la zone euro-atlantique et de l'importance grandissante du nucléaire, mais aussi de la concurrence en dessous des seuils dans les domaines du cyber et du renseignement. Alors que cette concurrence se mondialise, exacerbée par l'essor de la Chine et la multiplication des défis globaux tels que le terrorisme, l'OTAN doit prendre en compte les implications de ces changements pour s'adapter et y répondre de manière appropriée.

Ils portèrent ensuite leur attention sur le rôle de l'UE afin d'aborder une approche globale de la prévention, de la gestion des crises et de l'ère post-conflit, - autant de missions visant à contrer les menaces hybrides et à protéger les Européens des ingérences étrangères, tout en assurant le renforcement des capacités dans les régions avoisinantes au sens large, de la répartition des charges, des compétences et de la coopération industrielle. Angus Lapsley et Alice Guitton convinrent du rôle complémentaire et de la pertinence des liens qui unissent l'UE et l'OTAN, l'intervention des deux entités étant nécessaire pour lutter contre les menaces et défis actuels.

Alice Guitton et Angus Lapsley abordèrent ensuite les principales priorités politiques de la coopération franco-britannique dans les années à venir et convinrent des objectifs clés suivants :

- Lutter contre la prolifération du terrorisme (Afrique, Levant...)
- Réduire les tensions stratégiques, notamment aux frontières du continent européen
- Mettre en place des projets communs de renforcement des capacités et préserver les budgets européens de la défense
- Renforcer la présence française et britannique dans la région indopacifique, notamment pour protéger les territoires d'outre-mer
- Préserver la stabilité stratégique et le contrôle des armements

Coopérer dans les domaines de l'espace et du cyber

Poursuivre le développement et opérationnaliser la force expéditionnaire commune interarmées (CJEF)

Pour mener à bien tous ces défis, une forte relation de défense entre la France et le Royaume-Uni était fondamentale.

La perspective diplomatique

Par **Lord Edward Llewellyn, Ambassadeur du Royaume-Uni en France, et Mme Catherine Colonna, Ambassadrice de France au Royaume-Uni**

Les observations de l'Ambassadeur de Grande-Bretagne en France, **Lord Llewellyn**, portèrent en premier lieu sur la perspective diplomatique en soulignant l'importance que revêtent les relations entre le R.-U. et la France dans le domaine de la défense. Il évoqua également les dix années de travail accompli depuis les Traités de Lancaster House, ajoutant qu'en qualité d'Ambassadeur il est pleinement conscient de la portée des relations existant entre les deux pays.

La France est l'allié européen le plus proche du R.-U. en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense, - une relation solide forgée dans le creuset de l'histoire.

Lord Llewellyn évoqua ses souvenirs de l'époque où il exerçait la fonction de Chef de cabinet au n° 10 Downing Street pendant la période précédant la signature de Lancaster House, il y a dix ans, et expliqua en quoi les liens étroits d'alors -en tant que voisins - sont encore tout aussi solides aujourd'hui.

Il se félicita de l'impact du plus grand investissement jamais consenti par le Royaume-Uni dans la défense depuis la guerre froide, qui se traduit par de nouveaux investissements dans les domaines spatial, cybernétique et de l'intelligence artificielle, - domaines où le R.-U. et la France peuvent œuvrer en étroite collaboration.

La coopération en matière de sécurité est aussi importante que la défense quand il s'agit de lutter contre le terrorisme. Les deux pays, hélas, déplorent d'en avoir été les victimes et unissent leurs forces pour combattre l'intolérance et l'extrémisme.

Le Royaume-Uni et la France travaillent de très près ensemble, ce chaque jour, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, de l'OTAN, du Conseil des droits de l'homme, de l'OIAC et en qualité de membres de l'E3 avec l'Allemagne, les deux ambassadeurs célébrant ce travail en étroite collaboration et s'en félicitant.

L'Ambassadeur conclut son allocution dans le souhait d'un resserrement des liens à l'occasion de la COP-26 sur le changement climatique, en consolidation de l'accord de Paris, et du Sommet Royaume-Uni - France en 2021.



Lord Edward Llewellyn, Ambassadeur du Royaume-Uni en France



Mme Catherine Colonna, Ambassadrice de France au Royaume-Uni

Mme Catherine Colonna, Ambassadrice de France au Royaume-Uni, fit le point sur la nécessité de mettre en place un accord stratégique essentiel entre les deux pays, - une initiative indispensable pour assurer la sécurité des deux pays, de l'Europe et de la zone euro-atlantique. L'Ambassadrice est d'avis que les deux pays protègent également les valeurs et principes démocratiques tels que l'État de droit, le multilatéralisme, la protection de l'environnement ou jusqu'à même la résilience face aux pandémies. Les enjeux et défis présents sont immenses et dépassent tout ce que l'on aurait pu imaginer il y a dix ans au Lancaster House ; l'on comprend donc pourquoi une coopération politique et militaire commune est irremplaçable. Comme le déclara l'Ambassadrice : « En fait, il n'y a pas d'autre solution ».

Elle ajouta que : « nos deux pays, notre continent, le monde dans lequel nous vivons, les valeurs que nous défendons font l'objet d'immenses défis. Notre arsenal militaire, notre poids et notre voix ont une place unique dans le monde. Nous nous devons de faire nôtre une partie du fardeau et de continuer à respecter et enrichir notre histoire, nos valeurs et nos ambitions. Nous disposons de tous les fondamentaux pour assurer le développement de cette relation stratégique dans les dix prochaines années et, en ce qui me concerne, je persévérerai et continuerai à œuvrer au profit de notre collaboration bilatérale. »

GRUPE DE DISCUSSION 4

Quatrième sujet de discussion : Relever les défis de demain

Présentations par



M. Emmanuel Chiva, Directeur de l'Agence de l'innovation de défense



Clare Cameron, Director, directrice de l'innovation de défense

En introduction au quatrième sujet de discussion, **Clare Cameron** et **Emmanuel Chiva** soulignèrent à quel point il est essentiel que la défense exploite les bienfaits de la science et de la technologie, domaines cruciaux pour les deux pays s'ils veulent maintenir leur avantage opérationnel, leur prestige sur la scène internationale, leur maîtrise industrielle et leur prospérité, – une constatation d'autant plus d'actualité dans le monde d'aujourd'hui où les menaces sont de plus en plus complexes et dynamiques.

Les technologies émergentes et disruptives telles que l'automatisation et l'intelligence artificielle auront de considérables implications à l'échelle mondiale. Les données deviendront de plus en plus importantes et les enjeux écologiques tels que le changement climatique et l'évolution démographique soulèvent des défis géopolitiques et sécuritaires complexes.

Clare Cameron expliqua comment la Défense britannique s'est engagée dans une ambitieuse initiative d'innovation de défense en 2016, avec pour objectif :

- d'intégrer le processus d'innovation à tous les échelons du ministère de la Défense et des Forces armées ;
- de transformer la manière de penser, d'opérer et d'utiliser les technologies ;
- de développer la capacité à exploiter de nouvelles idées ;
- d'exploiter l'ingéniosité – rapidement et économiquement.

Clare Cameron se félicita de la stratégie Integrated Review and Spending Review du

gouvernement britannique. Cette stratégie déployée sur quatre ans garantit au Royaume-Uni la capacité d'affronter les menaces d'aujourd'hui et de se préparer à l'avenir en transformant sa Défense en une organisation réactive dotée d'une technologie de pointe et capable de comprendre, de développer et d'exploiter plus rapidement des technologies et des idées novatrices.

Emmanuel Chiva s'exprima sur l'importance que revêt de plus en plus l'innovation en matière de défense alors que nous entrons dans une ère où il est pratiquement impossible de prédire l'avenir et de s'y préparer. En ce qui le concerne, l'innovation est une question de survie, trouvant difficile de prévoir quel sera l'état de guerre en 2080. Les nouveaux géants économiques des sociétés transnationales, qui disposent de budgets faramineux dont les montants transcendent ceux des États, modifient également la façon dont les gouvernements réagissent et défient les limitations des domaines du spatial, du cyberspace et de l'intelligence artificielle. Il affirma que l'idée de passer à côté de la nouvelle évolution technologique est ce qui le tient éveillé la nuit. L'Agence de l'innovation de défense française a été créée en 2018 dans le but de canaliser l'innovation qui peut très vite devenir opérationnelle. Le directeur fit part d'une nouvelle initiative visant à identifier les éventuelles menaces futures pour, ensuite, identifier les moyens de les combattre.

Il évoqua la possibilité d'une recherche scientifique plus poussée entre le Royaume-Uni et la France et fit état de futures possibilités de collaboration entre les deux pays. « Nous sommes ici pour oser, nous sommes ici pour laisser cours à notre imagination » conclut-il.

Songeant à la coopération établie sous le Traité de Lancaster House, les deux pays examinèrent dans quelle mesure le Royaume-Uni et la France peuvent à l'avenir travailler ensemble et renforcer plus avant leur relation croissante, plus spécialement dans des domaines aux objectifs similaires, à savoir :

- soutenir l'exploration des technologies disruptives ;
- accélérer les innovations destinées aux forces armées ;
- assurer la clarté des exigences et définir les routes de l'utilisateur final ;
- créer une organisation intergouvernementale pour la recherche et le financement des innovations ;
- mettre en place des initiatives pour attirer de manière proactive les PME et les innovateurs.

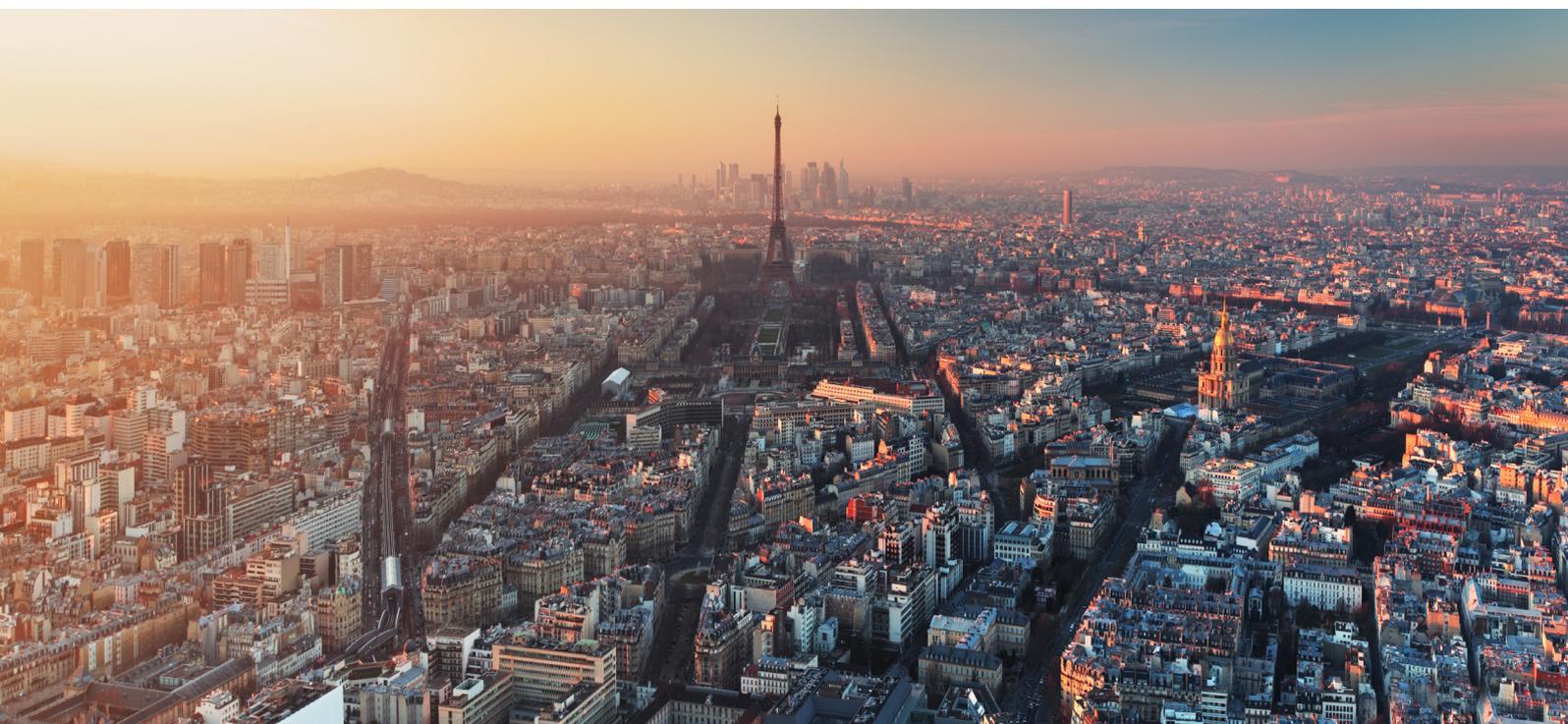
Lord Peter Ricketts, Président du Conseil franco-britannique au Royaume-Uni, clôtura la conférence en remerciant tous les intervenants, orateurs et participants et partagea ses réflexions sur le déroulement de la journée. Même en des temps sans précédent, il était essentiel de tenir en ligne la Conférence Défense. Lord Ricketts s'est réjoui de constater que le Conseil franco-britannique a été capable de réunir virtuellement des stratèges politiques gouvernementaux, des hauts dirigeants des forces armées, des responsables du monde des affaires, des chercheurs et d'autres membres de la famille de la défense en vue d'en regrouper et d'en échanger les expériences et de réfléchir ensemble à l'avenir de la coopération franco-britannique en matière de défense.

La Conférence Défense marque le dixième

anniversaire des Accords de Lancaster House - un ensemble historique d'accords entre nos deux pays. Lord Ricketts évoqua le rôle qu'il avait joué en 2010 en tant que Conseiller de la sécurité nationale lorsqu'il était responsable de la coordination côté britannique des Accords de Lancaster House auprès de ses collègues français, Jean-David Levitte et le Général Benoit Puga. Ces accords sont historiques car ils sont la preuve du climat d'extrême confiance entre les deux pays qui, notamment, ont accepté une dépendance mutuelle dans leurs travaux sur les têtes nucléaires.

La Conférence mit en évidence à quel point les accords étaient devenus une réalité. Lord Ricketts se félicita de la discussion engagée entre les deux chefs d'état-major de la défense qui considèrent que la véritable réussite opérationnelle de la Force expéditionnaire commune interarmées était d'être un catalyseur de changement d'interopérabilité, de commande et de contrôle. Il se réjouit également, sur le plan humain, de voir des officiers des deux forces armées de tous niveaux œuvrer en harmonie et efficacement.

Abordant le volet industriel de la défense, Lord Ricketts se félicita de l'annonce par les deux ministres de la Défense de la passation d'un nouveau contrat avec Thales en vue d'une nouvelle solution de lutte antimines sous-marines conjointe. Il se réjouit également de la continuité de la relation franco-britannique, dissociée du Brexit, constatant que les menaces et les valeurs communes entre les deux pays demeurent solides. Il anticipe avec plaisir la Conférence Défense de 2021 et espère qu'elle pourra avoir lieu en présentiel.



Dix ans après le traité de Lancaster House

L'avenir de la défense franco-britannique

Par les co-présidents du Conseil franco-britannique en France et au Royaume-Uni, Hervé Mariton et Lord Peter Ricketts

Nous marquons les dix ans des accords de Lancaster House, étape majeure pour la coopération de défense franco-britannique. Le monde bouge, l'Europe tente d'avancer, le Brexit a été voté, la crise de la COVID nous secoue. Ce ne sont pas des motifs d'arrêter, mais au contraire des raisons de renforcer encore les liens qui nous unissent.

Nous avons besoin l'un de l'autre. L'ambassadeur à Londres, Catherine Colonna a récemment cité Jacques Chirac et John Major déclarant, en 1995 : « nous ne pouvons imaginer une situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un de nos pays pourraient être menacés sans que les intérêts de l'autre soient menacés de la même manière ». Nous sommes confrontés aux mêmes menaces : le terrorisme islamiste, la pression russe sur la sécurité de l'Europe, l'ambition chinoise d'une domination technologique. Notre sécurité dépend de notre capacité à répondre à ces menaces et cette capacité est renforcée quand nos efforts sont conjugués. La fluidité de l'échange d'informations est indispensable à la lutte contre le terrorisme. La permanence de notre présence à la mer signifie que nous voulons maîtriser nos routes maritimes, que nous ne nous résignons pas à n'être que des puissances régionales. Quelles que soient les difficultés que provoque et provoquera le Brexit dans notre relation bilatérale, la géographie impose un lien que l'histoire contemporaine justifie de renforcer.

Il n'y a pas de défense sans budget conséquent. Nous assumons conjointement plus de la moitié des dépenses militaires en Europe et nous avons décidé d'accroître notre effort. Mais les équations budgétaires sont difficiles et la résorption de déficits aggravés par la crise du COVID mettra une grande pression sur les dépenses de défense. Il y a alors du sens à ce que nos deux pays se soutiennent dans le courage politique d'un effort important, tout en économisant et mutualisant ce qui peut l'être.



Hervé Mariton

Nous savons travailler l'un avec l'autre. Les accords de Lancaster House, ont confirmé une communauté d'intérêts ; ils ont surtout marqué une étape importante d'une communauté de travail.

Nous sommes deux puissances nucléaires et voulons le rester. Les programmes de coopération radiographique pour la recherche et la simulation démontrent une capacité à coopérer dans ce domaine sensible. Les échanges entre nos armées se sont multipliés. Nous partageons la compréhension du besoin d'intervenir et la capacité opérationnelle de le faire. Des britanniques sont présents auprès de français dans l'opération Barkhane, des français auprès de britanniques, avec l'OTAN, en Estonie. Surtout, Lancaster House a permis de mettre en place une force expéditionnaire bilatérale pour des interventions de haute intensité, proche maintenant de la capacité opérationnelle, avec des soutiens aériens et navals.

Nous avons progressé dans certaines filières industrielles. La coopération est antérieure à Lancaster House, les accords l'ont renforcée. La filière missile est un bon exemple, avec le programme antinavire léger annoncé en 2010 et, pour l'avenir, le programme missile antinavire/missile de croisière. Ce dernier programme a été l'occasion d'une intéressante coopération politique

entre les commissions de la défense de l'Assemblée nationale et de la Chambre des Communes. Des progrès sont aussi à portée sur certains programmes industriels navals. Mais tel n'a pas été toujours le cas pour les systèmes d'information et pour plusieurs projets de coopération aéronautique, domaine dans laquelle les ambitions de Lancaster House d'un projet commun d'un drone MALE (moyenne altitude longue endurance), et d'un système de combat aérien du futur (SCAF) n'ont pas abouti.

Néanmoins, les menaces auxquelles nous sommes confrontés, notre conscience des enjeux de défense, notre ambition dans le monde, la place spécifique de nos deux pays, nos contraintes budgétaires, ne sont pas bouleversées par le Brexit. Alors, la France, dans l'Union européenne, et le Royaume-Uni peuvent et doivent poursuivre une entente et une coopération plus que jamais essentielles.

Nous devons nous rapprocher. L'esprit de Lancaster House vit toujours. La proposition d'Emmanuel Macron d'une initiative européenne d'intervention inclut le Royaume-Uni. Le conseil ministériel de défense franco-britannique, créé en 2018, contribuera à maintenir et renforcer notre coopération. La conférence du Conseil franco-britannique, ce 26 novembre, ne veut pas simplement être une commémoration des dix ans des accords de Lancaster House, elle veut, avec les ministres Florence Parly et Ben Wallace contribuer à l'impulsion nécessaire.

L'Ambassadeur britannique à Paris, Edward Llewellyn, rappelait que le ministre de l'époque, Lord Aberdeen,



Peter Ricketts

en 1843 a évoqué le besoin d'une coopération franco-britannique cordiale qui est devenu « l'entente cordiale » en 1904. Les années 2020 n'ont pas moins besoin de cette entente, et dans celle-ci d'une coopération de défense intense. Il en va des intérêts stratégiques, de la place dans le monde, de l'identité et de la fierté profonde de chacun de nos deux pays.



L'ancien président français Nicolas Sarkozy et l'ancien Premier ministre britannique David Cameron lors de la signature du traité de Lancaster House en novembre 2010 en présence de l'Ambassadeur britannique de l'époque Peter Ricketts et l'Ambassadeur britannique actuel Ed Llewellyn

Les participants à la Conférence défense du Conseil franco-britannique 2020

Sq Leader John-Paul Ainsworth, UK Exchange Officer, Service des Essences des Armées

Mr Chris Allam, Executive Group Director Engineering & Managing Director UK

Mr Alasdair Ambroziak, Head of Policy and Government Relations - Thales Group

Lt Gen Noguier Antoine, Head of strategy Airbus defence and space

Wg Cdr Calvin Bailey, Officer Commanding 30 Squadron A400M RAF / Franco-British Young Leader

Lt Col John Bailey, UK: Field Army Interoperability

Commander René Balletta, Royal Navy Hudson Fellow, St Antony's College, Oxford

M. Joël Barre, Délégué général pour l'Armement (DGA)

Wg Cdr Darren Bassett, RAF Liaison Officer – EMAAE

Ms Anne Bauer, Journalist - Les Echos

Mrs Josette Beasley, Senior Lecturer and Head of French - Defence School of Languages

Mr Olivier-Remy Bel, Conseil franco-britannique / Visiting Fellow, Atlantic Council

Air Commodore Tim Below, Defence Attaché at British Embassy, Paris

CEO Éric Béranger, CEO, MBDA

Lt Col Nicholas Berchem, British Liaison Officer - EMS Saumur

Ms Diane Bernard, EA to Naval Attaché

Miss Sarah Biegel, Assistant Defence Equipment Attaché

Lt Col Adam Birley, Student UK Staff College

Sir Simon Bollom, CEO Defence Equipment & Support

M Antoine Bouvier, Airbus Head of Strategy and Public Affairs

Colonel Patrick Bryant, Air attaché, French Embassy, London

M. Michel Cabriol, Chief Editor - La Tribune

Mr Alastair Cameron, Head of Trade, British Embassy in Paris

Mrs Clare Cameron, Director, Defence Innovation, UK MoD

Mr Sebastian Carr, Head of Europe and Canada, UK MoD

General Sir Nick Carter, UK Chief of Defence Staff

Col Franz Chapuis, Etat-major des Armées

Air Vice Marshal Eric Charpentier, Assistant Deputy Chief of Staff Plans, EME

Mrs Clarisse Chick, Chargée de mission, SGDSN

M. Emmanuel Chiva, Director, Defense Innovation Agency, FR MoD

Ms Beatrice Clair, Governmental and Corporate affairs manager, Rolls-Royce

Professor Michael Clarke, Distinguished Fellow, RUSI

Ms Emilie Cleret, Ecole de Guerre

Sqn Ldr David Cobb, Franco-British Young Leader

Her Excellency Mme Catherine Colonna, Ambassadeur de France au Royaume-Uni

M Philippe Coq, Head of Public Affairs France, Airbus

The Rt Hon Stephen Crabb MP, Chair, All-Party Parliamentary Group for France

Flt Lt Geoff Craggs, A400M Exchange Officer to French Air Force

Col Jon Cresswell, HCSC ADW

Brigadier Alison Curnow, DCOS CSS HQ RRC-FR

Mrs. Alice Dagicour, Trainee, French Embassy, London

Mr Andres De Aragon, EA to Dir of FMC Strategic Programmes, UK Ministry of Defence

Amiral Hervé de Bonnaventure, MBDA CEO Defence Adviser

Mr Bertrand De Cordoue, Director Public Affairs Defense, Airbus France

Mr Vincent de Rivaz CBE, former CEO EDF

Captain Julien de Saint-Quentin, French Naval Attaché - London / Franco-British Young Leader

Mr Christopher Deacon, Vice Chair, Franco-British Council

Wg CDR Arnaud Déné, French Liaison Officer - RAF Air Staff

M. Eudoxe Denis, Secrétaire Général, Conseil franco-britannique

Lt-Col Olivier Dinh-Phung, CJEF Secretariat UK / FR EO

Commander Olivier Driot, Desk officer for UK/Ireland, DGRIS

Colonel Nicolas Drogi, French Defence Equipment Attaché, French Embassy, London

Mr Michel Dubarry, Rolls Royce Intl - President France

Mr Michael Duckworth, VP Regional Sales, NEXTER

Mr Jean Dupont, Head of Media Relations, MBDA

Mr Florian Escudié, Conseiller diplomatique de la Ministre des Armées

GDA Patry Etienne, Director joint doctrine center, French Ministry of Defence

Wg Cdr Jonathan Farrow, UK Air LO, France

Mr Shimon Fhima, Director of FMC Strategic Programmes, UK Ministry of Defence

Mr David Fielder, Air Liaison Officer to the French Air Forces Command

Mr Richard Ford, Complex Weapons International Strategy Leader, UK DE&S

GalGeneral Bruno Foussard, Chief, Euratlantic division, French Joint Staff

Wg Cdr Hannah French, Exchange Officer, French Joint Staff

CDR Ken Froberg, UK LNO

Lt Col Hannah Frost, SO1 CIS UK Exchange Officer, French Ministry of Defence

Mme Joëlle Garriaud-Maylam, Senator for French Citizens Overseas

Mrs Sophie Girardon, Head of Defence & Security - DIT France

Wg Cdr Ben Goodwin, Franco-British Young Leader

M. Jean-René Gourion, France Sales & Business Development Director, MBDA

Mr Jeremy Greaves, Airbus UK Public Affairs & Strategy

Mr Samuel Gregory, UK MOD Desk Officer France Policy

Mr Peter Grogan, Director Strategic Command, Airbus

Colonel (armement) Gommard Guillaume, Head of department - International relations, DGA

Mme Alice Guitton, Directrice de la DGRIS

Major Nick Hammond, SO2 Interoperability, UK MoD

Lt Col (Ret'd) Dominic Hancock, COS BDS France

Ms Eleanor Hickey, EA to the Military Attaché

Mr John Higgins, Defence equipment attaché, British Embassy, Paris

Mr. Gérard Hocnard, Prof. Chaire sup. Honoraire

Mr David Hogan-Hern, Director Euro-Atlantic Security, UK Ministry of Defence

Cdr Chris Hughes, EMO/M N53ETR

IGA Stéphane Kammerer, DGA/ Directeur dees opérations d'armement Missiles et Hélicoptères

Dr Glenn Kelly, Head UK Government Relations - Defence, Rolls-Royce

M. Aurelien Labrusse, Head of UK/FR Networks, MBDA-Systems

LtCol Philippe Lafenêtre, SACT REP EUR JFD

Mr Angus Lapsley, Director General Strategy and International, UK Ministry of Defence

Général d'armée François Lecointre, Chef d'Etat-major des Armées (CEMA)

Sir Kevin Leeson, Director Military Affairs, Airbus

HE Lord Edward Llewellyn OBE, UK Ambassador to France

Dr Sophie Loussouarn, Associate Professor in British History, Université de Paris III Sorbonne

Lt Col Christopher Lovick, SO1 COLL TRG SOUTH UK BLO

Rear Admiral Iain Lower, ACNS

Mr David Mackintosh, Director, Franco-British Council

Wg Cdr Scott Magee, Uk exchange officer

Mr Mike Maiden, Defence & Security Adviser

Major Johanna Maljette, Franco-British Young Leader

Mr Victor Mallet, Paris bureau chief, Financial Times

Mrs Mélanie Malnou-Duviella, Deputy Defence Equipment Attaché, French Embassy, London

M. Hervé Mariton, Président du Conseil franco-britannique

M. Olivier Martin, CEO Special Advisor, MBDA

Mr Jean-Pierre Maulny, Deputy Director, IRIS

Gp Capt Antony McCord, Air Attaché, British Embassy, Paris

Mr Simon McTurk, Deputy Team Leader, France Team, UK Ministry of Defence

Mr Mike Mew, Director, Business Development, MBDA

Ms Deborah Mishal, Policy planner assistant, French Embassy, London

Miss Alexandra Moinier, Administrator, Franco-British Council

Air Cdre Fin Monahan, Hd Doctrine, Air Space and Cyber - DCDC, UK

Mr George Moore, British Embassy, Paris

Mr. Alexis Morel, Vice President - Underwater Systems - Thales

Mr Samuel Moreton, FRMARFOR NOA Plans2

Lt Col Florian Morilhat, Franco-British Young Leader

Maj Gen James Morris, Director Joint Warfare, UK Ministry of Defence

M. Vincent Muller, Policy planner, French Foreign Office

Lt Col Piers Noble, BLO Doctrine, UK Liaison Officer, France

Brigadier Nick Nottingham, Retired

Lt Col Gareth Oosterveen, BLO CIS, UK Liaison Officer, France

Mrs Karen Pachot, Communication Manager, MBDA

Contre-amiral Luc Pages, Attaché de défense, French Embassy, London

VADM(ret) Xavier Paitard, Strategy & Public Affairs Defence Advisor, Airbus

Dr Alice Pannier, Research Fellow, Head of the Geopolitics of Technologies programme, IFRI

Mr James Parker, UK Ministry of Defence - SO1 France / Franco-British Young Leader

Mme Florence Parly, Ministre des Armées

Dr Rogelia Pastor-Castro, Lecturer in International History, University of Strathclyde

Mr Philippe Peirs, Trustee, Franco-British Council

Col. Guillaume Ponchin, COS CJEF

Mr Thomas Poswiat, Fr LO British Army LWC

Lt Col Ben Price, Student French language course

Commander Nicholas Prole, Naval Staff

Mr Jeremy Quin MP, Parliamentary Under-Secretary of State for Defence Procurement

Admiral Tony Radakin, The First Sea Lord

Miss Lesley Reid, PS to DA Paris

M Richard Requena, French diplomat

Lord Peter Ricketts, Chair, Franco-British Council in the United Kingdom

Lt Col Philip Ritchie, CSS Liaison Officer, British Army Staff (France)

Ms Nancy Sadi, French Burnham Lecturer, Defence School of Languages

Mr Henry Samuel, Journalist, Daily Telegraph

Cdr Thomas Secher, Naval Staff Strategic Planning

Lt Col Elizabeth Sedgwick, Stagiaire, Ecole de Guerre

Mr Luke Shaw, UK Exchange Officer 11BP

Lt Col Robert Simmons, Franco-British Young Leader

LCL Erwan Sioc'han de Kersabiec, Officer

Dr Simona R. Soare, Senior analyst - transatlantic security, EU-NATO cooperation, defence innovation, ISS

Mr Robert Sroka, Ministry of Defence SPO France

Ms Isabella Steel, Strategic Engagement, UK Ministry of Defence

Miss Abbie Sutton, Desk Officer, UK Ministry of Defence

M. Vincent Thomassier, VP Strategic cooperation and marketing

Lt Col Guillaume Veys, French Liaison Officer (Interop/CIS/CYBER/INTEL) Army HQ

Mme Elise Vincent, Journalist - Le Monde

Ms Marie-Solenne Virolle, Desk officer for UK/Ireland, DGRIS

The Rt Hon Ben Wallace MP, UK Secretary of State for Defence

Mr Daniel Weil, RN Officer

Mr Julian Whitehead, Chairman Airbus Defence and Space Ltd.

Professor Richard Whitman, Professor of Politics and International Relations, University of Kent

Wg Cdr Matthew Wight-Boycott, RAF Officer

Colonel Howard Wilkinson, Military Attaché, British Embassy, Paris

Mr Tom Williams, UK Public Affairs - Defence and Space, Airbus

Mr Stephen Willmer, Europe and Canada Division, Deputy Head - France, UK Ministry of Defence

Lt Col Nicolas Wilman, British Exchange Officer CPCO

Colonel (Retired) Geoff Wright, Senior Military Advisor - Franco-British Council



Nous contacter :

Franco-British Council
c/o The British Library
96 Euston Road,
London, NW1 2DB
info@francobritish.org
www.francobritish.org

À propos du Conseil franco-britannique

Le Conseil franco-britannique (CFB) a été créé en 1972 sur une initiative conjointe du Président Georges Pompidou et du Premier ministre Edward Heath, au moment de l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté européenne et dans un contexte de mondialisation grandissante. Depuis, il s'est consacré à la promotion d'une meilleure compréhension entre le Royaume-Uni et la France et au développement d'actions communes en rassemblant des personnalités des secteurs culturel, politique, économique, de la défense, de l'éducation et de la communauté scientifique.

Pour obtenir plus d'informations sur les futures Conférences Défense du Conseil, son programme Young Leaders franco-britanniques et son initiative Local Leaders, veuillez visiter : www.francobritish.org

Remerciements

Le Franco-British Council/Conseil franco-britannique tient à remercier chaleureusement l'ensemble des intervenants et participants à la Conférence défense 2020 ; ses sponsors pour leur générosité, notamment les ministères de la Défense français et britannique et ses partenaires commerciaux Airbus et MBDA pour leur soutien inestimable à cette huitième édition ; SE Lord Edward Llewellyn, Ambassadeur du Royaume-Uni en France et SE Mme Catherine Colonna, Ambassadrice de France au Royaume-Uni ; les membres du Comité de Direction ; les éditeurs du rapport, Olivier Martin et Olivier-Rémy Bel et le Conseiller principal à la défense du Conseil franco-britannique, Geoff Wright, qui a rendu possible notre conférence cette année.

Un grand merci à tous nos partenaires.

AIRBUS **MBDA**
MISSILE SYSTEMS


**MINISTÈRE
DES ARMÉES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**Ministry
of Defence**

